

RAPPORT D'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROJET

« Promotion des Droits Humains (PPDH) dans le Centre-Est » mis en œuvre par l'Association Paix et Développement (Consortium APD/ASAFF) sur la période du 1^{er} Janvier 2025 au 30 juin 2025.

LETTRE D'OPINION : PERIODE DU 01/01/2025 au 30/06/2025

SEPTEMBRE 2025

FINANCEMENT : DHPCS / Ambassade Royale du Danemark/DANIDA

DEFINITIF

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	3
DONNEES DE BASE DU PROJET.....	4-5
LETTRE D'OPINION.....	6-10
ETATS FINANCIERS DU PROJET	11-24
LISTE DES BIENS ACQUIS PAR LE PROJET.....	25-26
LETTRE D’AFFIRMATION	27-29
PROCES VERBAL DE CLÔTURE DES TRAVAUX D'AUDIT	30-50

SIGLES ET ABREVIATIONS

APD : Association Paix et Développement

ASAFF : Association Solidarité Action Faire Face

ARD : Ambassade Royale du Danemark

DANIDA : Agence danoise pour le développement international

DHPCS : Droits Humains, Paix et Cohésion Sociale

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OSC : Organisations de la Société Civile

PV : Procès-verbal

UAT : Unité d'Appui Technique

TDR : Termes De Référence

DONNEES DE BASE DU PROJET

DONNEES DE BASE DU PROJET

TITRE DU PROJET :	Promotion des Droits Humains (PPDH) dans le Centre-Est
ORGANISME D'EXECUTION :	Association Paix et Développement (Consortium APD/ASAFF)
BAILLEUR DE FONDS	DANIDA
ENTITE GESTIONNAIRE DES FONDS	UAT du projet PDHCS
EXTRANT	01
Lot	02
REFERENCE DE L'ACCORD DE COLLABORATION	03/EXTRANT 1/LOT2/2023/UAT/DHPCS du 19/02/2024 et Avenant N° 1 du 12/11/2024
BUDGET GLOBAL (2024-2025) APPROUVE	84 032 000 FCFA
MONTANT DE LA SUBVENTION (2024-2025):	79 816 000 FCFA
MONTANT APPORT DU BENEFICIAIRE (2024-2025)	4 216 000 FCFA
BUDGET 2025 REVISE	45 064 198 FCFA
BUDGET 2025 EXECUTE	20 554 100 FCFA
DUREE D'EXECUTION DU PROJET	22 mois et demi
DATE DU DEBUT DU PROJET :	19 FEVRIER 2024
DATE DE CLOTURE INITIALE	31 DECEMBRE 2025

LETTRE D'OPINION

LETTRE D'OPINION

Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers du projet « Promotion des Droits Humains (PPDH) dans le Centre-Est » mis en œuvre par l'Association Paix et Développement (APD) chef de file du Consortium APD/ASAFF, sur la période du 1er/01/2025 au 30/06/2025.

**Unité d'Appui Technique du Projet
Promotion des Droits Humains et de
la Cohésion Sociale 2021-2025
(PDHCS)**

Ouagadougou
BURKINA FASO

Monsieur le Chef de l'équipe UAT,

Conformément aux termes de référence de notre mission, objet du contrat de prestations de services N° 002/UAT2025 du 05/02/2025, nous avons procédé à l'audit des états financiers du projet « **Promotion des Droits Humains (PPDH) dans le Centre-Est** » mis en œuvre par l'Association Paix et Développement (APD) chef de file du consortium APD/ASAFF, sur la période du 01/01/2025 au 30/06/2025 et comprenant :

- Attestation de conformité ou lettre d'affirmation délivrée par le Secrétaire Exécutif du consortium APD/ASAFF ;
- Etat financiers (Bilan, Compte d'exploitation, Tableau Emplois Ressources, Tableau de réconciliation de la trésorerie, Tableau d'Exécution Budgétaire, Notes annexes) ;
- Etat de l'exécution financière des fonds mis à la disposition du consortium APD/ASAFF ;
- La liste des actifs immobilisés acquis ou achetés par les fonds du Projet.

Ces états financiers ont été établis par l'équipe de APD/ASAFF selon les règles de procédures financières des projets et programmes de développement.

Conclusion de nos travaux

Les états financiers du projet sur lesquels ont porté nos travaux présentent, sur la période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025, les principaux chiffres significatifs ci- après :

En FCFA	Prévision globale 2024-2025 (A)	Prévision S1/2025 (B)	Réalisation S1/2025 (C)	Réalisation globale au 30/06/2025 (D)	Taux S1/2025 (C/B)	Taux global (D/A)
Financement	84 032 000	22 658 410	16 966 080	66 864 320	75%	79 ,57%
Dépenses	84 032 000	22 658 410	20 554 100	46 757 529	91%	55,64%

Sur la période entière de mise en œuvre du projet, le taux de décaissement est de 79,57% par rapport au budget global 2024-2025 et de 55,64% par rapport au PTBA S1 2025. Le taux d'exécution financière est quant à lui de 75% par rapport au budget global 2024-2025 et de 91% par rapport au PTBA 2025.

Le montant total de 16 966 080 FCFA décaissé au cours de la période sous revue pour la mise en œuvre du projet, comprend la subvention DHP/CS/UAT à hauteur de 15 966 080 FCFA (37,29%) et l'apport du consortium APD/ASAFF à hauteur de 1.000.000 FCFA (44,38%).

OPINION SANS RESERVE

A notre avis, pour la période sous revue, les comptes et états financiers arrêtés au 30/06/2025 du projet « Promotion des Droits Humains (PPDH) dans le Centre-Est », tels que joints au présent rapport, donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle et conforme à tous égards des frais encourus et revenus perçus pour la période de l'audit, conformément aux principes comptables généralement admis ; les fonds ont été utilisés conformément aux dispositions de l'accord de collaboration 03/EXTRANT 1/LOT2/2023/UAT/DHP/CS du 19/02/2024 établi entre le projet DHP/CS et APD (Consortium APD/ASAFF).

Fondement de notre opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) produites par *l'International Federation of Accountants (IFAC)*, notamment la norme

ISA 800 révisée. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités des auditeurs pour l'audit des états financiers" du présent rapport. Nous sommes indépendants du Projet PHDCS, conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Burkina Faso, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Conformément aux prescriptions des termes de référence de la mission, nous avons procédé à la vérification :

- des fonds reçus par les OSC y compris leur apport propre, par la réconciliation de ces fonds avec les avis de crédit y relatifs fournis par le mandant ;
- que les biens mobiliers financés par le projet DHPSCS sont à la disposition effective des OSC, un inventaire physique a été effectué à l'occasion au cours de la mission d'audit ;
- par sondage d'au moins 70%, que les dépenses effectuées correspondent aux budgets acceptés par l'UAT. Analyse brève des écarts entre frais budgétisés et frais effectifs. Investigation auprès des responsables des OSC quant aux justifications des écarts importants et les avis de non-objection de l'UAT pour les réaménagements budgétaires supérieurs à 10% ;
- que les services reçus et les biens achetés correspondent aux prix, quantités et descriptifs indiqués sur les factures et qu'il n'y a pas de surfacturations ;
- exhaustive de tous les paiements effectués aux employés locaux (loyers, frais de déplacement, indemnités, etc.) ;
- de la réconciliation des soldes bancaires avec les soldes de la comptabilité.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Référentiel comptable et restriction à la diffusion et à l'utilisation.

Les états financiers ont été établis conformément au Système Comptable des Entités à But Non Lucratif (SYCEBNL) et pour satisfaire aux obligations du contrat susvisé relatives à la présentation d'informations financières sur le projet.

En conséquence, ces états financiers peuvent ne pas convenir pour répondre à un autre objectif. Notre rapport est destiné uniquement aux responsables du projet et aux bailleurs de fonds et ne saurait être distribué ou utilisé par des parties tierces autres que ces entités.

Responsabilités de APD/ASAFF relatives aux états financiers.

APD/ASAFF est responsable de l'établissement de ces états financiers conformément aux clauses du contrat ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités des auditeurs relatives à l'audit des états financiers.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon aux Normes Internationales d'Audit ISA. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Ouagadougou, le 15 Septembre 2025.

Pour CEC-LFB *Audit et Conseil*



Lohé Franck BARRO

Expert-Comptable Diplômé
Fixe : + 226 25 65 76 74
Mobile : +226 70 37 39 29

ETATS FINANCIERS DU PROJET

« Promotion des Droits Humains (PPDH) dans le Centre-Est » sur la période du 1^{er} Janvier 2025

- Tableau d'exécution Budgétaire,
- Tableau Emplois-Ressources,
- Tableau de Réconciliation de la trésorerie,
- Tableau d'exécution financière des fonds,
- Bilan,
- Compte d'exploitation,
- La liste des actifs immobilisés acquis ou achetés par les fonds du Projet
- Attestation de conformité ou lettre d'affirmation délivrée par le Secrétaire Exécutif du consortium APD/ASAFF ;
- Procès-verbal de séance d'audit.

TABLEAU D'EXECUTION BUDGETAIRE

Dénomination sociale : APD-ASAFF
 Adresse : Tenkodogo secteur 06
 N° IFU du contribuable : 00225735M
 N° de l'élodéclarant (NES) : 0

Exercice clos le : 30/06/2025

Signature : APD-ASAFF
 Durée (en mois) : 6

TABLEAU D'EXECUTION BUDGETAIRE

TEB AU 30/06/2025

Code	Libellé	Budget de l'exercice	Décaissement	Engagement	Réalisation	Crédit Disponible	Exécution budget (%)
		1	2	3	4=2+3	5=1-4	4/1
Activité 2.2	Sensibilisation des élèves de 10 lycées et collège sur les droits humains la citoyenneté et le civisme		110 500		110 500	110 500	
Activité 2.4	Appui aux sessions d'information/sensibilisation des communautés	2 580 000	2 460 000		2 460 000	120 000	95,35%
Activité 4.1	Conception des messages sensibilisateurs des populations en masse sur les valeurs sociales de référence	-	40 000		40 000	40 000	
Activité 4.2	Diffusion des messages sensibilisateurs de masse des populations et d'émissions sur les valeurs sociales de référence par voie radiophonique 2024	-	27 500		27 500	27 500	
Activité 4.2	Diffusion des messages sensibilisateurs de masse des populations et d'émissions sur les valeurs sociales de référence par voie radiophonique	1 120 000	350 000		350 000	770 000	31,25%

Activité 4.3	Renforcer les capacités de 29 hommes et femmes de média sur les droits humains, la paix et la cohésion sociale TENKO		55 920		55 920	-	55 920	
Activité 5.3	Formation de 100 personnes ressortissant des communes de Garango, Tenkodogo et Koupéla en qualité de para-juristes KPL et à Tenkodogo	4 449 000	4 304 050		4 304 050		144 950	96,74%
Activité 5.4	Fourniture d'assistance juridique et judiciaire aux personnes vulnérables victimes de violation ou d'atteinte à leurs droits	3 280 000	-		-		3 280 000	0,00%
Activité 5.5	Réaliser un monitoring sur la qualité et l'équité des services publics (santé, éducation, eau, etc.) à l'aide de l'outil Score Card par des relais communautaires à KOUPELA GARANGO ET TENKODOGO	3 901 000	2 645 680		2 645 680		1 255 320	67,82%
Activité 5.6	Organiser un atelier de restitution et de validation des résultats du monitoring des actions des relais communautaires	1 453 500	-		-		1 453 500	0,00%
Activité 6.1	Informier et former des membres des Délégations Spéciales (DS) de trois Communes sur l'approche Initiative Intégrée de Participation Citoyenne (IIPC) dans leur gouvernance locale.		176 705		176 705	-	176 705	
Activité 6.2	Appui aux DS de trois Communes à exercer le devoir de recevabilité par l'approche EDIC (Espace de Dialogue et d'Interpellation Citoyenne)	2 936 000	-		-		2 936 000	0,00%
Activité 6.3	Mise en place des comités de veille citoyennes (jeunes, femmes, OSC) pour observer les pratiques locales de gouvernance	3 053 000	2 032 490		2 032 490		1 020 510	66,57%

Activité 6.4	Organiser des rencontres bilan du processus d'opérationnalisation des relais communautaires et de comités de veille	2 818 500	-	-	2 818 500	0,00%
			-	-	-	
			-	-	-	
Activité 8.3	Décliner le visuel sous forme des divers supports de présentation du projet à exploiter sous forme imprimée ou numérique (dépliant, kakémono, affiche, banderole, gadgets; t-shirts)	550 000	62 400	62 400	487 600	11,35%
Activité 8.5	Assurer la couverture médiatique sur les réalisations du projet	1 874 500	947 500	947 500	927 000	50,55%
Activité 8.6	Produire des capsules synthétiques sur les résultats du projet	1 000 000	-	-	1 000 000	0,00%
Activité 8.7	Diffuser les capsules synthétiques sur les résultats du projet	500 000	-	-	500 000	0,00%
Activité 9.2	Atelier bilan et de clôture du projet	1 394 000	-	-	1 394 000	0,00%
Activité 9.3	Frais de mission	1 000 000	852 900	852 900	147 100	85,29%
Activité 9.8	Achat d'ordinateur	500 000	-	-	500 000	0,00%
Activité 10.3	Activité 10.3 : Appui à la mise en place d'un cadre de concertation entre les acteurs intervenant dans la promotion et la protection des droits humains dans la région du Centre-Est TNC	800 750	804 250	804 250	3 500	100,44%
	RESSOURCES HUMAINES	10 569 948	5 053 115	5 053 115	5 516 833	47,81%
	FONCTIONNEMENT	1 284 000	631 090	631 090	652 910	49,15%
TOTAL		45 064 198	20 554 100	20 554 100	24 510 098	45,61%

LE COMPTABLE



OUEDRAOGO N. J.

LE PRESIDENT DU CONSORTIUM APD/ASAFF



MONE ELIASSE



TABLEAU EMPLOIS RESSOURCES

TABLEAU EMPLOIS - RESSOURCES
PAGE 1/1
Dénomination sociale : **APD-ASAFF**Adresse : **Tenkodogo secteur 06**Sigle usuel : **APD-ASAFF**N° IFU du contribuable : **00225735M**Exercice clos le : **30/06/2025**Durée (en mois) : **6**

N° de télédeclarant (NE 0)

TABLEAU EMPLOIS RESSOURCES

REF	DESIGNATION	SOLDE CUMULE DEBUT EXERCICE N	EXERCICE N	SOLDE CUMULE FIN EXERCICE N
FA	Fonds reçus, Bailleurs	47 898 240	15 966 080	63 864 320
FB	Fonds reçus, Bailleurs	0	0	0
FC	Fonds contrepartie État	0	0	0
FD	Autres fonds reçus	2 000 000	1 000 000	3 000 000
GR	I.RESSOURCES	49 898 240	16 966 080	66 864 320
FE	Immobilisations incorporelle	0	0	0
FF	Terrains	0	0	0
FG	Bâtiments	0	0	0
FH	Aménagements, agencements et installations	0	0	0
FI	Matériel, mobilier et actifs biologiques	0	0	0
FJ	Matériel de transport	0	0	0
FK	Avances et acomptes sur immobilisations	0	0	0
FL	Immobilisation financières	0	0	0
GS	A-TOTAL DES IMMOBILISATION	0	0	0
FM	Achats de biens et services	17 918 614	14 751 930	32 670 544
FN	Transport	0	0	0
FO	Services extérieurs	778 425	426 050	1 204 475
FP	Impôts et taxes	543 228	975 925	1 519 153
FQ	Autres charges	0	0	0
FR	Charges de personnel	6 963 162	4 400 195	11 363 357
FS	Charges financières	0	0	0
FT	Avances sur charges (à justifier)	0	0	0
GT	B-TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	26 203 429	20 554 100	46 757 529
GU	II.EMPLOIS (A+B)	26 203 429	20 554 100	46 757 529
GV	III.EXEDENT/DEFICIT DES FONDS RECUS SUR LES EMPLOIS	23 694 811	-3 588 020	20 106 791
FU	Fonds bailleur en début exercice N	0	23 694 811	23 694 811
FV	Fonds de contrepartie État en début exercice N	0	0	0
FW	Autres fonds en début exercice N	0	0	0

GW	IV.FONDS DISPONIBLE EN DEBUT EXERCICE	0	23 694 811	23 694 811
GX	V.MONTANT NET DE L'ENCAISSE DISPONIBLE (III+IV)	23 694 811	20 106 791	43 801 602
FX	Fonds bailleur en fin d'exercice N	23 694 811	20 106 791	43 801 602
FY	Fonds de contrepartie État en fin d'exercice N	0	0	0
FZ	Autres fonds en fin d'exercice N	0	0	0
GY	VI.FONDS DISPONIBLES EN F'N EXERCICE	23 694 811	20 106 791	43 801 602
GZ	VII.CONTROLE : TOTAL V = TOTAL VI	0	0	0

LE COMPTABLE


 OUEDRAOGO N. J. AMEDÉ



LE PRESIDENT DU CONSORTIUM APD/ASAFF



MONE ELIASSE



TABLEAU DE RECONCILIATION DE LA TRESORERIE

Dénomination sociale : APD-ASAFF

Adresse : Tenkodogo secteur 06

Statut usuel : APD-ASAFF

N° IFU du contribuable : 00225735M

Exercice clos le : 30/06/2025

Durée (en mois) : 6

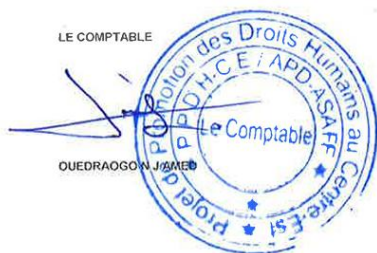
N° de l'édifiant (NES) : 0

TABLEAU DE RECONCILIATION DE TRESORERIE

TABLEAU DE RECONCILIATION DE LA TRESORERIE DU 01/01/2025 AU 30/06/2025

LIBELLE		MONTANT
TRESORERIE EN DEBUT EXERCICE N	A	23 694 811
FONDS RECUS DES BAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE N	B	15 966 080
INTERETS RECUS AU COURS DE L'EXERCICE N	C	-
AUTRES FONDS RECUS AU COURS DE L'EXERCICE N	D	1 000 000
VIREMENTS SUR COMPTES OPERATIONNELS	E	
DEPENSES DE L'EXERCICE N	F	20 554 100
TRESORERIE EN FIN D'EXERCICE N (A+B+C+D-E-F)	G	20 106 791
PAIEMENTS EN INSTANCE	H	-
TRESORERIE NET DES PAIEMENTS EN INSTANCE (G-H)	I	20 106 791

LE COMPTABLE



OUEDRAOGO J. J. M.

LE PRESIDENT DU CONSORTIUM APD/ASAFF



MONE ELIASSE

TABLEAU D'EXECUTION FINANCIERE DES FONDS

État de la situation financière des Fonds mise à la disposition de APD/ASAFF du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025

	Rubriques	UAT/DHPCS/ DANIDA	Apport de l'OSC	Total	Explications
A1	Report de solde au 1er janvier 2025	22 745 086	949 725	23 694 811	
A2	Montants reçus	15 966 080	1 000 000	16 966 080	
B	Montants justifiés	19 342 618	1 211 482	20 554 100	
C	Montants non justifiés	-00	-00	-00	
D	Montant inéligibles	-00	-00	-00	
E	Montant insuffisamment justifié	-00	-00	-00	
F=A-(B-C-D)	Reliquat de trésorerie	19 368 548	738 243	20 106 791	

NB: Situation produite par l'audit sur la base des conclusions du rapport définitif

BILAN

Dénom APD-ASAFF

Adresse Tenkodogo secteur 05

N° PU : 00225725M

N° de R :

Sigle usuel :

APD-ASAFF

des ck : 30/06/2025

Durée (en mois) :

6

Bilan au 30 Juin 2025

REF	ACTIF	NOTE	EXERCICE AU 30/06/ 2025 Brut	EXERCICE AU 31/12/ 2024 Net	REF	PASSIF	NOTE	EXERCICE AU 30/06/ 2025 Net	EXERCICE AU 31/12/ 2024 Net
AA	Immobilisations incorporelles		-	-	CA	Fonds affectés aux investissements		-	-
AB	Terrains et bâtiments		-	-	CB	Report à nouveau (+ou-)		-	-
AC	Aménagements, agencements et installations		-	-	CC	solde des opérations de l'exercice		-	-
AD	Matériel, mobilier et actif biologiques	3	-	-	CD	Subvention d'investissement	9	-	-
AE	Matériel de transport		-	-	CZ	TOTAL RESSOURCES PROPRES ET ASSIMILES		-	-
AF	Avances et acomptes versés sur immobilisations		-	-	DA	Emprunts et assimilés		-	-
AG	Dépôts et cautionnements		-	-	DB	Provisions pour risques et charges		-	-
AH	Autre immobilisations corporelles et financières		-	-	DC	TOTAL DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES		-	-
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISE				DD	TOTAL RESSOURCES STABLES			
AI	Actif circulant HAO	3	-	-	DE	Dettes circulantes HAO		-	-
AJ	Stocks et encours		-	-	DF	Fonds d'administration		20 106 791	23 694 811
AK	Fournisseurs débiteurs	3	-	-	DG	Fournisseurs		-	-
AL	Clients-usagers	3	-	-	DH	Autres dettes	10	-	-
AM	Autres créances	3	-	-	DI	Provisions pour risques et charges à court terme		-	-
AN	TOTAL ACTIF CIRCULANT	3			DJ	TOTAL PASSIF CIRCULANT	11	20 106 791	23 694 811
BV	Valeurs à encaisser		-	-					
BW	Banques, établissements financiers, caisses et assimilés	3	20 106 791	23 694 811	DIV	Banques établissements financiers et crédit de trésorerie		-	-
BX	TOTAL TRESORERIE ACTIF		20 106 791	23 694 811	DX	TOTAL TRESORERIE PASSIF	11		
BY	Ecart de conversion-actif		-	-	DY	Ecart de conversion-Passif		-	-
BZ	TOTAL GENERAL	4	20 106 791	23 694 811	DE	TOTAL GENERAL	4	20 106 791	23 694 811

LE COMPTABLE

Signature du Comptable
Ouedraogo N J AMED
Projet de Promotion des Droits Humains au Centre-Est
APD-ASAFF
Le Comptable

LE PRESIDENT DU CONSORTIUM APD/ASAFF

Signature du Président
MONE ELIASSE
Association Paix & Développement
APD-BF

COMPTE D'EXPLOITATION

Dénomination sociale de l'entité : APDI/ASAFF
Adresse : TENKODOGO
N° de compte contribuable (NCC) : 0 Exercice clos le : 30/06/2025
N° de télédéclarant (NTD) : Exercice clos le : 30/06/2025
Sigle usuel : 0
Durées (mois) : 17 MOIS

Compte d'exploitation au 30 Juin 2025

REF	LIBELLES		NOTE	EXERCICE AU 30/06/N	EXERCICE AU 31/12/N-1
				NET	NET
RA	Fonds d'administration	+	23	20 554 100	26 203 429
RB	Ventes de marchandises, produits finis et prestations de services	+	23	-	-
RC	Subventions d'exploitations	+	23	-	-
RD	Autres produits et transferts de charges	+	23	-	-
RE	Reprises de provisions	+	23	-	-
XA	REVENUS (Somme RA à RE)			20 554 100	26 203 429
TA	Achats de biens, marchandises, matières premières et fournitures liées	+	24	14 042 510	15 898 775
TB	Autres achats	+		709 420	2 019 839
TC	Variation de stocks de biens, marchandises, matières premières et fournitures et autres	(+ / -)	24	-	-
TD	Transports	+		-	-
TG	Services extérieurs	+		426 050	778 425
TH	Impôts et taxes	+		975 925	543 228
TI	Autres charges	+		-	-
TJ	Charges de personnel	+		4 400 195	6 963 162
TK	Frais financiers et charges assimilées	+		-	-
TJ	Dotations aux provisions	+		-	-
TK	Produits H.A.O.	-		-	-
TL	Charges H.A.O.	+		-	-
XB	CHARGES DE FONCTIONNEMENT (Somme TA à TL)			20 554 100	26 203 429
XC	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (XA-XB)			-	-

LE COMPTABLE



LE PRESIDENT DU CONSORTIUM APDI/ASAFF

MONE ELIASSE



LISTE DES BIENS ACQUIS PAR LE PROJET



Intitulé du projet : « Projet de promotion des droits humains au Centre-Est (APD-ASAFF) »

Source de financement: FONDOS PARTICIP

LISTE DU MATERIEL DE APDIASAFF

N°	DESIGNATION	QUANTITE
1	APPAREIL PHOTO NUMERIQUE CANON EOS	1
2	Accessoires appareil photos numerique	6
3	VIDEO PROJECTEUR	1
4	Accessoires vidéo projecteur	2
5	KAKEMONO	2
6	PANNEAUX	3

LE PRESIDENT

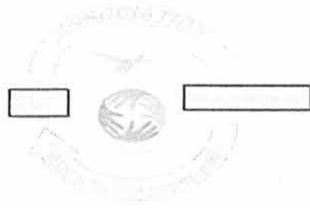
MONE ELIASSE

le COMPTABLE

Ouédraogo N J (HIE)



LETTRE D’AFFIRMATION



LETTRE D’AFFIRMATION SUR LES COMPTES ANNUELS

Ouagadougou, le 25 Août 2025

A

Monsieur l'Associé Gérant du
cabinet CEC-LFB Audit et
Conseils

Objet : Affirmation sur les comptes du projet « Promotion des Droits Humains (PPDH) dans le Centre-Est » au titre de la période du 01^{er} Janvier au 30 Juin 2025

Cette lettre vous est adressée en application de vos normes et pratiques professionnelles dans le cadre de vos contrôles relatifs au pré-audit des comptes du projet «Promotion des Droits Humains (PPDH) dans le Centre-Est» au titre de la période du 01^{er} janvier au 30 juin 2025, mis en œuvre par le consortium APD/ASAFF.

En tant que responsable de l'établissement des situations financières, nous vous confirmons ci-après, en toute bonne foi et au mieux de notre connaissance, les informations et affirmations qui vous ont été fournies dans le cadre de votre mission :

- Les informations financières ont été établies de manière régulière et sincère, pour donner une image fidèle de la situation financière et du patrimoine du projet « Promotion des Droits Humains (PPDH) dans le Centre-Est» conformément aux règles et principes comptables généralement admis.
- Les informations financières (consignés dans le rapport financier) établis sont les suivants : le Tableau emplois ressources, l'Etat d'exécution budgétaire, le Tableau de réconciliation de la trésorerie, le Bilan, le compte d'exploitation, et les annexes.

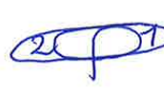
- Nous avons conçus et mis en place des contrôles destinés à prévenir et à détecter les erreurs et fraudes.
- Nous vous avons communiqué l'intégralité des informations concernant les financements reçus ou à recevoir, les financements propres s'il y a lieu sur la période contrôlée.
- Nous avons mis à la disposition du Cabinet d'Expertise-Comptable CEC – LFB tous les comptes, pièces justificatives, les contrats et autres documents tels les procès-verbaux et les informations pertinentes nécessaires pour le contrôle.
- Nous avons fourni l'intégralité des informations concernant le patrimoine et les biens acquis dans le cadre du projet.
- Nous n'avons pas connaissance de faits significatifs liés à des fraudes, commises ou suspectées impliquant le Président du Consortium APD/ASAFF, des employés ayant un rôle clé dans le dispositif de contrôle interne ou d'autres personnes dès lors que la fraude est susceptible d'entraîner des anomalies significatives dans les Etats Financiers ;

Veuillez agréer, Monsieur, nos meilleures salutations.

Le Comptable

Le Président du Consortium APD / ASAFF,


Ousmane G. AME


Moné Eliaasse

PROCES VERBAL DE CLÔTURE DES TRAVAUX D'AUDIT

CLIENT : APD ASAFF	Note de Synthèse	CEC LFB
EXERCICE 2025		
Fait par/Date KE 09/08/2025		Folio : Page 1 sur 14 Revue FB : 11/08/2025

NOTE DE SYNTHESE DE SEANCE DE CLOTURE DU PRE-AUDIT 2025

Objet : Restitution des travaux de l'audit comptable et financier annuel du projet « **Promotion des Droits Humains (PPDH) dans le Centre-Est** » mis en œuvre par le consortium Association Paix et Développement (APD) / Association Solidarité Action Faire Face sur la période du 01/01/2025 au 30/06/2025.

Les travaux se sont déroulés du 7/08/2025 au 8/08/2025 et la restitution tenue le 08 aout 2025.

Faits marquants de l'exercice

Le projet est à sa dernière année d'exécution.

Principales observations d'audit relevées

En exécution de la mission d'audit Financier et Comptable des comptes du projet « **Promotion des Droits Humains (PPDH) dans le Centre-Est** » mis en œuvre par le consortium Association Paix et Développement (APD) / Association Solidarité Action Faire Face sur la période du 01/01/2025 au 30/06/2025, nous avons effectué une revue des activités et des comptes du projet, sur ladite période.

Pour la réalisation de nos travaux, il a été mis à notre disposition, les balances générales et analytiques, les grands livres généraux et analytiques des comptes du premier semestre 2025, des pièces justificatives des dépenses, ainsi que divers documents internes au projet.

A l'issue de nos travaux, nos principales observations sont exposées dans le présent document.

I- REVUE DU CONTROLE INTERNE

1. Etat de mise en œuvre des recommandations antérieures à 2025

CLIENT : APD ASAFF	Note de Synthèse	CECLFB
EXERCICE 2025		
Fait par/Date KE 09/08/2025		Folio : Page 2 sur 14 Revue FB : 11/08/2025

Etat de mise en œuvre des recommandations antérieures à 2025 :

Constatations	Recommandations	Suivi des recommandations au 30/06/2025	Suivi des recommandations (selon APD ASAFF)
1) Nécessité d'une mise à jour de la base comptable et du renforcement des capacités du comptable à l'utilisation du logiciel sage			
- Lors de notre intervention la comptabilité n'a été en mesure de nous produire une balance et un grand livre analytique. Un souci de paramétrage a fait que les compte d'exploitation de la comptabilité générale n'ont pas fait l'objet d'extension analytique permettant de ventilation des dépenses par ligne budgétaires. - L'ordinateur portable utilisé par le comptable est également en très mauvais état.	Il est urgent que le comptable prenne attache avec le fournisseur du logiciel sage en vue de se faire assister pour un bon paramétrage des comptes. Nous recommandons également le remplacement de l'ordinateur du comptable.	Appliqué	FAIT
2) Nécessité d'une relecture du manuel de procédures comptables			

CLIENT : APD ASAFF	Note de Synthèse	CEC LFB
EXERCICE 2025		
Fait par/Date KE 09/08/2025		Folio : Page 3 sur 14 Revue FB : 11/08/2025

Le manuel de procédure n'est pas à jour dans sa partie financière et comptable, car il ne prend pas en compte le traitement des opérations comptables conformément au Système comptable des entités à but non lucratif (SYCEBNL).	Le SYCEBNL est en vigueur depuis le 01er janvier 2024 comme système comptable applicable aux entités à but non lucratif. D'ici peu il sera rendu obligatoire au Burkina Faso. Nous recommandons une relecture du manuel de procédure en vue de prendre en compte les spécificités du SYCEBNL relatives au traitement comptable des ressources et dépenses et à la production des états financiers.	Appliqué	FAIT
3) Nécessité de respecter le plafond de paiement en espèces			
Le manuel de procédure dispose que les factures ainsi que toute dépenses supérieur ou égale à 25 000 FCFA doivent être réglés par chèque. Nous avons identifié des factures dépassant ce seuil en espèces en violation des dispositions du manuel.	Nous recommandons le respect des procédures en vigueur.	Appliqué	FAIT
4) Nécessité de mettre en place le registre des donateurs			

CLIENT : APD ASAFF	Note de Synthèse	CEC LFB
EXERCICE 2025		
Fait par/Date KE 09/08/2025		Folio : Page 4 sur 14 Revue FB : 11/08/2025

L'article 17 de l'Acte Uniforme SYCEBNL dispose : « Il est établi pour chaque entité à but non lucratif, un registre des donateurs pour tous les donations et legs reçus par l'entité. Le registre des donateurs est coté, paraphé et numéroté de façon continue par la juridiction compétente de chaque Etat partie concerné et doit être revêtu de la signature du Représentant légal de l'entité à but non lucratif	Nous recommandons à APD ASAFF, l'établissement du registre des donateurs conformément à l'article 17 de l'Acte Uniforme.	En cours d'application	FAIT
--	---	-------------------------------	-------------

CLIENT : APD ASAFF	Procès-Verbal de clôture d'audit	CEC LFB Audit et Conseils
EXERCICE : 1 ^{ER} SEMESTRE 2025		
Fait par/Date KE- 09/08/2025		Folio : Page 5 sur 14 Revue FB : 12/08/2025

2. Nouvelles recommandations

2.1. La nécessité de tenir un journal d'achat

Constat

Nos travaux ont révélé l'absence de tenue d'un journal d'achat. Il est important de rappeler que, même lorsque la charge et son paiement interviennent simultanément ou ultérieurement, la comptabilisation de la charge doit systématiquement être réalisée.

Conséquences/risques.

L'absence de tenue d'un journal d'achat conduit à ce que les rapports financiers ne reflètent pas l'ensemble des engagements financiers, notamment les dettes à payer. En conséquence, la direction ne dispose pas d'une vision claire et précise des ressources réellement disponibles ni des obligations futures.

Cette situation accroît le risque de prendre des engagements ou d'engager des dépenses alors que les fonds disponibles sont insuffisants, une fois toutes les dettes prises en compte.

Recommandation

Nécessité de créer un journal d'achat dans le logiciel, destiné à enregistrer tous les achats de biens et services ainsi que de chronos achats pour le classement des pièces justificatives.

Avis des organes de gestion

Le Consortium APD/ASAFF reconnaît la pertinence de l'observation relative à l'absence de tenue d'un journal d'achats. Cette situation s'explique principalement par une appropriation toujours en cours du logiciel et l'acquisition tardive d'un ordinateur portable pour le comptable, ce qui a entraîné des insuffisances dans le paramétrage du logiciel

CLIENT : APD ASAFF	Procès-Verbal de clôture d'audit	<i>CEC LFB Audit et Conseils</i>
EXERCICE : 1 ^{ER} SEMESTRE 2025		
Fait par/Date KE- 09/08/2025		Folio : Page 6 sur 14 Revue FB : 12/08/2025

Consciente des risques relevés, la direction s'engage à :

1. Créer et paramétrer un journal d'achats dans le logiciel comptable afin d'assurer l'enregistrement exhaustif et systématique de toutes les acquisitions de biens et services.
2. Mettre en place un classement chronologique et thématique des pièces justificatives, en vue de renforcer la traçabilité et la fiabilité de l'information financière.
3. Poursuivre le renforcement des capacités du comptable à la bonne utilisation de ce module et aux procédures de saisie, pour garantir la régularité et la conformité des écritures.
4. Suivre périodiquement la mise à jour du journal d'achats à travers des contrôles internes (rapports mensuels, rapprochements avec les factures fournisseurs).

CLIENT : APD ASAFF	Procès-Verbal de clôture d'audit	<i>CEC LFB Audit et Conseils</i>
EXERCICE : 1 ^{ER} SEMESTRE 2025		
Fait par/Date KE- 09/08/2025		Folio : Page 7 sur 14 Revue FB : 12/08/2025

II- CONTROLE DES COMPTES

Les états financiers du projet sur lesquels ont porté nos travaux présentent, sur la période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025, les principaux chiffres significatifs ci- après :

En FCFA	Prévision globale 2024- 2025 (A)	Prévision 2025 (B)	Réalisation 2025 (C)	Réalisation globale au 30/06/2025 (D)	Taux 2025 (C/B)	Taux global (D/A)
Financement	84 032 000	45 064 198	16 966 080	66 864 320	37,65%	79 ,57%
Dépenses	84 032 000	45 064 198	20 554 100	46 757 529	45,61%	55,64%

Sur la période entière de mise en œuvre du projet, le taux de décaissement est de 79,57% par rapport au budget global 2024-2025 et de 37,65% par rapport au PTBA 2025. Le taux d'exécution financière est quant à lui de 55,64% par rapport au budget global 2024-2025 et de 45,61% par rapport au PTBA 2025.

Le montant total de 16 966 080 FCFA décaissé au cours de la période sous revue pour la mise en œuvre du projet, comprend la subvention DHPGS/UAT à hauteur de 15 966 080 FCFA (37,29%) et l'apport du consortium APD/ASAFF à hauteur de 1.000.000 FCFA (44,38%).

A- Les recettes

Nous avons contrôlé les montants des subventions et fonds propres comptabilisés avec les avis de crédit de la banque. Le tableau suivant récapitule l'ensemble des encaissements reçus :

CLIENT : APD ASAFF	Procès-Verbal de clôture d'audit	CEC LFB Audit et Conseils
EXERCICE : 1 ^{ER} SEMESTRE 2025		
Fait par/Date KE- 09/08/2025		Folio : Page 8 sur 14 Revue FB : 12/08/2025

Désignation	UAT/DANIDA	APD ASAFF	TOTAL	
Fonds prévu	42 810 988,00	2 253 210,00	45 064 198,00	TOTAL
Fonds Reçu	15 966 080,00	1 000 000,00	16 966 080,00	37,65%
Ecart	26 844 908,00	1 253 210,00	28 098 118,00	62,35%
Taux	37,29%	44,38%	37,65%	

La vérification des fonds DANIDA reçus n'a pas révélé d'anomalie. Le montant débloqué se chiffre à FCFA 15 966 080 contre un budget approuvé de FCFA 42 810 988. La confirmation transmise à l'UAT pour la réception de la tranche décaissée par le bailleur a été fournie. L'apport personnel d'un montant de 1 000 000 a également été vérifié au relevé bancaire.

Avis des organes de gestion

Le Consortium souscrit au constat ici formulé.

Il s'agit des retenues à la source des activités de 2024 qui a fait l'objet de commentaire dans le rapport annuel de 2024

B- Les dépenses

1- Dépenses imputées à tort à des lignes budgétaires non prévues au budget 2025

Nos contrôles révèlent l'existence de lignes budgétaires non prévues au PTBA de l'exercice 2025 et imputées à tort. Les montants, pour un total de **760 625** FCFA proviennent en réalité des retenues à la source de l'exercice 2024, réglées en 2025 et certaines factures de 2024 réglées en 2025, mais comptabilisées comme des charges de l'exercice 2025. Les détails figurent dans le tableau ci-après.

07/01/2025	A22	B001	Socialisée (informer et sensibiliser) les élèves de 10 collège et lycées sur les valeurs sociales de référence	110 500	Lignes non budgétisées en 2025
------------	-----	------	--	---------	--------------------------------

CLIENT : APD ASAFF	Procès-Verbal de clôture d'audit	CEC LFB Audit et Conseils
EXERCICE : 1 ^{ER} SEMESTRE 2025		
Fait par/Date KE- 09/08/2025		Folio : Page 9 sur 14 Revue FB : 12/08/2025

XX/XX/2025	A42		Diffusion des messages sensibilisateurs de masse des populations et d'émissions sur les valeurs sociales de référence par voie radiophonique	417 500	
07/01/2025	A43	B005	Renforcer les capacités de 29 hommes et femmes de media sur les droits humains, la paix et la cohésion sociale	55 920	
07/01/2025	A61	B002	Informar et former des membres des Délégations spéciales (DS) des trois communes sur l'approche Initiative Intégrée de la participation Citoyenne	176 705	
TOTAL				760 625	

C- Vérification de la trésorerie

La réconciliation de la trésorerie au 30/06/2025 n'a pas révélé anomalie.

Libellés	Montant	Source des information
Recette (1)	40 660 891	Solde trésorerie au 31/12/2024 après audit + subvention + apport
Réalisation (2)	20554100	Grand livre analytique
Écart (3) = (1) - (2)	20 106 791	Différence de recette et réalisation
Solde comptable (4)	20 106 791	Balance (solde banque + solde caisse)
Écart (5) = (3) - (4)	0	Contrôle
Trésorerie réelle au 30/06 (6)	20 106 791	Solde banque + solde PV de caisse

CLIENT : APD ASAFF	Procès-Verbal de clôture d'audit	CEC LFB Audit et Conseils
EXERCICE : 1 ^{ER} SEMESTRE 2025		
Fait par/Date KE- 09/08/2025		Folio : Page 10 sur 14 Revue FB : 12/08/2025

Écart (7) = (3) - (6)	0	Différence entre solde comptable et solde réel
------------------------------	----------	---

Le solde comptable correspond au solde réel, tel que confirmé par le rapprochement bancaire et le procès-verbal d'inventaire de caisse et aucun manquant n'a été constaté.

III- IMMOBILISATION

Aucune nouvelle immobilisation n'a été acquise dans le cadre du projet. La liste des immobilisations antérieurement acquises est jointe en annexe.

IV Etat d'exécution budgétaire

L'analyse de l'état d'exécution budgétaire, se présente comme suit.

Code	Libellé	Budget de l'exercice	Réalisation	Exécution budget (%)	Commentaires de l'auditeur
Activité 2.2	Sensibilisation des élèves de 10 lycées et collège sur les droits humains la citoyenneté et le civisme		110 500		Activité non budgétisée en 2025
Activité 2.4	Appui aux sessions d'information/sensibilisation des communautés	2 580 000	2 460 000	95,35%	
Activité 4.1	Conception des messages sensibilisateurs des populations en masse sur les valeurs sociales de référence	1 120 000	-	0,00%	

CLIENT : APD ASAFF	Procès-Verbal de clôture d'audit	CEC LFB Audit et Conseils
EXERCICE : 1 ^{ER} SEMESTRE 2025		
Fait par/Date KE- 09/08/2025		Folio : Page 11 sur 14 Revue FB : 12/08/2025

Activité 4.2	Diffusion des messages sensibilisateurs de masse des populations et d'émissions sur les valeurs sociales de référence par voie radiophonique		417 500		Activité non budgétisée en 2025
Activité 4.3	Renforcer les capacités de 29 hommes et femmes de média sur les droits humains, la paix et la cohésion sociale TENKO		55 920		Activité non budgétisée en 2025
Activité 5.3	Formation de 100 personnes ressortissant des communes de Garango, Tenkodogo et Koupéla en qualité de parajuristes KPL et à Tenkodogo	4 449 000	4 304 050	96,74%	
Activité 5.4	Fourniture d'assistance juridique et judiciaire aux personnes vulnérable victime de violation ou d'atteinte à leurs droits	3 280 000	-	0,00%	
Activité 5.5	Réaliser un monitoring sur la qualité et l'équité des services publics (santé, éducation, eau, etc.) à travers l'outil Score Card par des relais communautaire à KOUPELA GARANGO ET TENKODOGO	3 901 000	2 645 680	67,82%	
Activité 5.6	Organiser un atelier de restitution et de validation des résultats du monitoring des actions des relais communautaires	1 453 500	-	0,00%	
Activité 6.1	Informier et former des membres des Délégations Spéciales (DS) de trois Communes sur l'approche Initiative Intégrée de		176 705		Activité non budgétisée en 2025

CLIENT : APD ASAFF	Procès-Verbal de clôture d'audit	CEC LFB Audit et Conseils
EXERCICE : 1 ^{ER} SEMESTRE 2025		
Fait par/Date KE- 09/08/2025		Folio : Page 12 sur 14 Revue FB : 12/08/2025

	Participation Citoyenne (IIPC) dans leur gouvernance locale.				
Activité 6.2	Appui aux DS de trois Communes à exercer le devoir de redevabilité par l'approche EDIC (Espace de Dialogue et d'Interpellation Citoyenne)	2 936 000	-	0,00%	
Activité 6.3	Mise en place des comités de veille citoyennes (jeunes, femmes, OSC) pour observer les pratiques locales de gouvernance	3 053 000	2 032 490	66,57%	
Activité 6.4	Organiser des rencontres bilan du processus d'opérationnalisation des relais communautaires et de comités de veille	2 818 500	-	0,00%	
Activité 8.3	Décliner le visuel sous forme des divers supports de présentation du projet à exploiter sous forme imprimée ou numérique (dépliant, kakémono, affiche, banderole, gadgets ; t-shirts)	550 000	62 400	11,35%	
Activité 8.5	Assurer la couverture médiatique sur les réalisations du projet	1 874 500	947 500	50,55%	
Activité 8.6	Produire des capsules synthétiques sur les résultats du projet	1 000 000	-	0,00%	
Activité 8.7	Diffusé les capsules synthétiques sur les résultats du projet	500 000	-	0,00%	
Activité 9.2	Atelier bilan et de clôture du projet	1 394 000	-	0,00%	

CLIENT : APD ASAFF	Procès-Verbal de clôture d'audit	CEC LFB Audit et Conseils
EXERCICE : 1 ^{ER} SEMESTRE 2025		
Fait par/Date KE- 09/08/2025		Folio : Page 13 sur 14 Revue FB : 12/08/2025

Activité 9.3	Frais de mission	1 000 000	852 900	85,29%	
Activité 9.8	Achat d'ordinateur	500 000	-	0,00%	
Activité 10.3	Appui à la mise en place d'un cadre de concertation entre les acteurs intervenant dans la promotion et la protection des droits humains dans la région du Centre-Est TNK	800 750	804 250	100,44%	
	RESSOURCES HUMAINES	10 569 948	5 053 115	47,81%	
	FONCTIONNEMENT	1 284 000	631 090	49,15%	
TOTAL		45 064 198	20 554 100	45,61%	

Avis des organes de gestion

L'activité 4.2 portant sur la diffusion des messages est une activité en continue. Ce faisant, des diffusions ont été faites au cours du premier semestre. Une coquille s'est glissée dans l'état financier. Une modification a été apportée. Prière de voir le fichier joint.

Avis définitif de l'auditeur

Nous prenons bonne note. Le point devient sans objet

V- Contrôle des états financiers de synthèse

La vérification des états financiers de synthèse est en cours.

Avis des organes de gestion

Nous prenons bonne note de l'observation indiquant que la vérification des états financiers de synthèse est en cours. Nous confirmons que les travaux de contrôle sont effectivement engagés. Toutes les pièces justificatives nécessaires ont été mises à la disposition de l'équipe d'audit, et nous restons disponibles pour fournir toute information complémentaire afin de faciliter la clôture de cette vérification.

CLIENT : APD ASAFF	Procès-Verbal de clôture d'audit	CEC LFB Audit et Conseils
EXERCICE : 1 ^{ER} SEMESTRE 2025		
Fait par/Date KE- 09/08/2025		Folio : Page 14 sur 14 Revue FB : 12/08/2025

Avis définitif de l'auditeur

La vérification des états financiers a révélé des anomalies qui ont été pris en charge et corrigées.

Le contrôle est à présent satisfaisant.

Pour APD/ASAFF	Pour CEC LFB
 Monsieur <u>Momé Eliasse</u>	

ANNEXE : LISTE DE PRESENCE

APD ASAFF

- KAMBIRE K. Nestor
- DABO Salif Josias ;
- OUEDRAOGO Amed

CEC LFB

- Lohé Franck BARRO
- Eric KAFANDO